

toutes les parties en cause soient disposées à renoncer aux positions extrémistes et à examiner toutes les solutions raisonnables que l'imagination et la bonne volonté pourront alors trouver.

C'est pourquoi, nous ne pouvons nous empêcher de nous inquiéter des efforts de certains visant à dicter à l'avance la nature d'une solution, soit en préconisant des changements démographiques, soit en exigeant, comme prérequis à toute négociation, qu'une seule forme d'expression politique soit acceptable. Quelle qu'elle soit, la solution doit, d'une part, reconnaître l'existence et la légitimité de l'État d'Israël, permettre à tous les États de la région de vivre en sécurité et, d'autre part, fournir une assise territoriale à l'expression politique du peuple palestinien, de manière à amener la dissolution de cet Office qui reçoit depuis si longtemps notre appui bien mérité.

En attendant, le principal objet de ce débat est de faire en sorte que la communauté internationale puisse répondre aux besoins fondamentaux des Palestiniens grâce aux services essentiels fournis par l'U.N.R.W.A. Il faut pour cela être assuré que l'on disposera de ressources financières suffisantes et que celles-ci seront disponibles au bon moment, ce qui n'a, malheureusement pas été le cas jusqu'à présent. L'U.N.R.W.A. a trop longtemps été forcé de recourir à des expédients. Le Canada considère qu'il est de la plus haute importance de mettre fin à ses crises financières répétées et de mettre à sa disposition les fonds dont il a besoin. Nous sommes heureux de constater que plusieurs pays arabes ont récemment versé de généreuses contributions, en dépit de leurs réserves bien connues. Nous espérons sincèrement qu'ils continueront d'appuyer l'U.N.R.W.A., que d'autres membres suivront leur exemple et que les donateurs traditionnels ne réduiront pas leur contribution au financement de l'Office.

Certains des principaux bailleurs de fonds des Nations Unies n'ont jamais subventionné à l'U.N.R.W.A. et nous leur demandons instamment de réviser leurs positions. Comme l'a fait remarquer Sir John Rennie, l'U.N.R.W.A. n'a pu faire face à ses déficits répétés qu'en retardant certains projets de construction essentiels et en réduisant ses services de secours. Le rapport qui nous est présenté montre clairement les dures réalités de la crise financière; il nous appartient donc, au cours de la présente session de l'Assemblée générale, d'y trouver une solution appropriée. Nous manquerons à nos responsabilités si nous ne nous attaquons pas à ce problème dès maintenant ou si nous tardons à prendre des mesures pour y remédier.

Malgré d'énormes difficultés, le Commissaire général et son personnel continuent de s'acquitter de leurs difficiles fonctions avec beaucoup d'efficacité et un sens aigu du devoir.

Le rapport du Commissaire général fait état des effets de la guerre civile du Liban sur les opérations de l'U.N.R.W.A. en général et notamment, sur celles qui intéressent ce pays. Il a fallu lutter pour que les écoles restent ouvertes, que les soins médicaux nécessaires soient assurés et les rations distribuées. C'est avec beaucoup de regret que nous prenons note du nombre de morts et de blessés subies une fois de plus sur le plan humain et matériel — des destructions d'abris en particuliers — par les innocentes victimes de la discorde entre les hommes. Nous espérons que ce conflit sera réglé sous peu, que la paix reviendra au Liban que l'U.N.R.W.A. pourra y reprendre ses activités normales.

Les États membres auront remarqué dans le rapport du Secrétaire général (document A/31/240 daté du 4 octobre) la préoccupation suscitée par la destruction d'abris. Ils auront noté également dans la réponse du commissaire général à la demande de renseignements du secrétaire général qu'Israël a démoli des abris en guise de représailles, que les abris détruits depuis 1971 n'ont pas tous été remplacés et que les familles déplacées par cette destruction n'ont pas toutes été convenablement relogées. Nous constatons, pour notre part, avec inquiétude que les abris détruits ne sont pas promptement remplacés.

Le Canada est profondément satisfait de voir que l'U.N.R.W.A., fonctionne efficacement en dépit des contraintes financières et des conditions difficiles dans lesquelles il est obligé de travailler. C'est une réussite qui est tout à son honneur. La communauté internationale, par contre, n'a pas lieu d'être fière de l'appui financier tout à fait insuffisant qu'elle lui prête. Il ressort du rapport qui nous est présenté, comme des appels lancés par le secrétaire général et le commissaire général au cours de l'année, que l'U.N.R.W.A. a tout juste survécu à une nouvelle crise financière. Il nous semble que la situation en est arrivée au point où l'on en vient à considérer ces crises comme normales. Cependant, mon gouvernement considère tout à fait inadmissible que le commissaire général d'un important organisme humanitaire de l'O.N.U. soit réduit à la mendicité. Son temps précieux et son énergie pourraient être employés de façon plus productive si nous répondions tous à son appel.

Tout en insistant sur la nécessité d'apporter une solution immédiate au problème du financement, nous nous rendons bien compte qu'elle ne sera pas facile à trouver. Malgré sa désolante longévité, l'U.N.R.W.A. se veut un organisme temporaire et ne se prête pas, en tant que tel, à la planification à long terme. Par conséquent, les États membres n'ont pas d'autre choix que de collaborer davantage qu'ils ne l'ont fait par le passé. Bien que les opinions de nos